

**Compte rendu Fonds d'épargne solidaire
à RIVAGES
7 avril 2008**

Personnes présentes :

- Eric Dessez, Energie M4, Régie rurale du Val d'Adour, conseil de développement
- Marie Sylvie Latour, citoyenne du Pays
- Alain Malaurie, ASPN
- Rosemonde Cathala, commission culture, conseil de développement
- Robert Gobin, Marciac
- Jean Jacques Barrere, prêtre du canton de Maubourguet
- Colombe Candillier-Naud, RIVAGES
- Isabelle Tachousin, citoyenne du Pays
- Maryse Galinier, citoyenne du Pays
- Michèle Delmon, Initiative pour une Economie Solidaire
- Deherly Pierre, Initiative pour une Economie Solidaire

Pierre Deherly présente IES

L'économie sociale et solidaire : naissance en 1983 du mouvement avec l'existence de club d'investissement pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire.

L'économie solidaire existe depuis 30 ans, CUMAV mais l'économie libérale a étouffé le mouvement.

Le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire est constitué d'initiatives économiques qui placent la personne au centre du développement économique et social et qui se manifestent à travers de nombreuses initiatives concrètes : lutte contre l'exclusion, développement durable, commerce équitable, création d'entreprise...L'Economie Sociale et Solidaire c'est donc l'ensemble des facteurs de l'économie sociale (association, coopérative, mutuelle) et de l'économie marchande dont les objectifs d'activité économique s'inscrivent dans le développement durable et dont la plus value monétaire (ou le retour sur investissement) n'est pas le seul critère de valeur ajoutée. Ce secteur est constituée de 3 familles : les associations, les mutuelles et les coopératives auxquelles on peut ajouter les comités d'entreprise, les groupements d'employeurs ou encore les fondations.

L'économie solidaire marche par réseau : il y a une myriade d'organismes qui travaillent dans Qui fait quoi et comment ? Volonté de créer un fonds où les coopérateurs apportent pour donner du sens à leur épargne.

Exemple : le projet d'agence immobilière à vocation sociale sur Toulouse.

IES est une société anonyme créé en janvier 1998 avec une poignée de personnes.

Statut coopératif avec un capital risque investi dans les entreprises. Il n'y a pas de dons de façon à se prendre en main et se responsabiliser.

Origine du Nord Pas de Calais : autonomie et solidarité en région Midi Pyrénées.

Début à Ramonville pour développer le CICOVAL.

Fait pour créer des emplois et récolter l'épargne de proximité : prise en main de l'avenir économique en partenariat avec crédit coopératif qui est actionnaire.

Permet de constituer une épargne de proximité pour aider les projets dans un circuit normal. Les banquiers ne prêtant pas facilement.

Effet accompagnateur : local, départemental et régional.

IES est composé de bénévoles ayant une compétence technique. Depuis janvier 1998, IES est une Société Anonyme avec 450 coopérateurs. La part sociale de chacun est de 76 euros (défiscalisé de 25 euros) soit 350 000 euros pour 4500 actions. L'action est bloquée pendant 5 ans. Le cour de l'action est variable selon les résultats.

Le CA est composé de 18 membres avec 1,5 ETP. Les autres membres sont bénévoles et sont renouvelés tous les 6 ans. Les administrateurs sont des coopérateurs qui instruisent les dossiers de demande.

En Midi Pyrénées, il est subventionné depuis 2002 par l'Etat. Les 1ères entreprises font partie des coopérateurs. La seule rémunération des actions est une plus value sociale plus que financière. Les gens viennent à IES pour s'impliquer dans l'action sociale et solidaire.

Pour la communication, il existe 2 plaquettes différentes : une pour les personnes morales porteurs de projet, l'autre pour le particulier, actionnaire.

a. La région achète 300 actions IES et a signé une convention de partenariat sur 2 ans. Elle participe « donnant donnant » pour les petites structures ayant de bonnes intentions

b. Les entreprises, 30 personnes morales

Aujourd'hui, 150 000 euros en capital dans les entreprises.

Par reconnaissance, les premières entreprises participent aujourd'hui aux actions ce qui donne une notoriété. IES devient partenaire en tant qu'actionnaire. Statutairement, IES ne peut intervenir auprès des associations. Il intervient auprès de petites sociétés industrielles et commerciales.

La rémunération des actions est sous forme de dividende.

Autre mode d'accompagnement : le compte courant d'associé rémunère l'entreprise à un taux d'intérêt de 6%. L'entreprise peut avoir un différé de remboursement d'un an pour soutenir la trésorerie.

Son remboursement est trimestriel : 8 à 10 000 euros en moyenne d'apport en compte courant.

Le suivi de cette nouvelle entreprise est de 5 ans avec un suivi trimestriel.

Un accompagnement pivot : Pour être aidé, il ne faut pas être administrateur d'IES.

Accompagnement de l'entreprise sur 5 ans. L'apport direct est de 25 à 30% du capital de la société.

Lorsqu'un créateur vient, le business plan et le plan d'activité sont nécessaires. Il y a besoin de construire un projet clair et une étude de marché.

Pour les porteurs de projets, le passeport de réussite est le plan d'activité. Il n'y a pas de filet pour les garanties financières. L'optique est avant tout sociale.

IES apporte entre 40 et 50% des capitaux et le reste est apporté par le créateur de l'entreprise avec lequel on partage le risque.

Garantie financière avec OSEO et Midi Pyrénées Activ'. Il est nécessaire d'assurer le risque à 100%.

Le réseau est construit par le bouche à oreille. Il s'appuie sur Midi Pyrénées Activ' qui apporte un co-financement ainsi que par les chambres consulaires. Midi Pyrénées Activ' intervient par le biais de la CRESS.

Qui fait quoi ?

Dans chaque Région, il existe une CRESS : chambre régionale de l'économie sociale et solidaire. L'ADEPES est une association régionale qui soutien l'économie sociale et solidaire et qui épaulé IES.

Les partenaires :

- CIGALE : membre fondateur (Clubs d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire),
- UREI (Union régionale d'insertion)
- UR' SCOOP (Union régionale des coopératives),
- boutique de gestion,
- régie.

Des antennes d'IES existent sur la Dordogne, l'Aveyron, le Gers, le Tarn, les Hautes Pyrénées avec Bruno Langlet (BTMD) comme référent sur l'antenne du 65.

Communication entre les coopérateurs pour une meilleur implication : écoute, discussion : apprentissage.

Présentation du projet de fonds d'épargne solidaire :

Désertification, capitaux à l'extérieur.

Favoriser des projets de développement locaux pour revivifier le territoire.

La théorie vient de Bernard Estèze qui a travaillé sur la question à partir d'un groupement de consommateurs.

Le principe : négocier une ristourne (1 à 2%) auprès des commerçants et avec ce fonds, créer des projets de développement économique.

Proposer aux particuliers un geste citoyen pour abonder le fonds qui s'auto alimenterait. S'inscrire dans une démarche plus large. Investir une partie dans de l'investissement. Le CD est à la recherche de financement pour faire une étude.